

PAR COURRIEL

Montréal, le 5 octobre 2022

Madame Josée Bérubé
Présidente du conseil d'administration

Réseau de transport de Montréal (exo)
jberube@provencherroy.ca

Madame la Présidente,

Permettez-moi d'abord de vous remercier de l'accueil que vous m'avez réservé lors de notre récente rencontre. À titre de nouveau président du conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), j'ai été heureux de constater que vous êtes tous engagés dans l'amélioration des services et que vous partagez une volonté commune de travailler ensemble pour développer le transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal.

Nos efforts de collaboration seront effectivement essentiels pour faire face à l'importante crise financière à laquelle le transport collectif métropolitain est confronté.

En effet, au cours des cinq prochaines années, l'ARTM prévoit un déficit de 2,5 milliards de dollars, incluant plus de 500 millions de dollars en 2023. Trois grands facteurs expliquent cette situation : la perte de revenus tarifaires qui découle de la pandémie et des nouvelles habitudes de déplacement (notamment le télétravail et le magasinage en ligne); la mise en service du REM, qui se traduit par des coûts additionnels, mais peu de nouveaux revenus; l'augmentation importante des dépenses d'exploitation et d'immobilisations des sociétés de transport conjuguée à un déficit structurel lié au maintien des actifs et des services.

**Financement du transport collectif
Région métropolitaine de Montréal (en millions \$)**

	Pré pandémie 2019		Post pandémie 2021	
Usagers	939,9	31 %	447,3	14 %
Municipalités	808,6	26 %	878,5	28 %
Gouvernements	1 100,4	36 %	1 629,2	51 %
Automobilistes et autres	231,9	7 %	201,2	7 %
TOTAL	3 080,8	100 %	3 156,2	100 %

Les municipalités, les usagers et le gouvernement, qui fournissent plus de 90 % des quelque trois milliards de dollars qui sont nécessaires annuellement, ne peuvent assumer à eux seuls un tel déficit annuel au cours des cinq prochaines années.

Dans ce contexte de précarité, nous poursuivons nos discussions avec le gouvernement du Québec pour qu'il accorde une aide financière exceptionnelle en 2023. Nous attendons également le dépôt d'un nouveau cadre financier, conformément à l'engagement pris par le ministère des Transports en mai dernier, qui couvrira une période de cinq ans, soit de 2023 à 2027, pour donner plus de prévisibilité au milieu municipal. Nous espérons qu'il ira plus loin en allouant de nouvelles sources de financement prévisibles et pérennes pour relancer le transport collectif au bénéfice des clients et de la région métropolitaine.

Tel que je vous l'ai mentionné lors de notre rencontre, nous devons travailler ensemble sur les coûts. Il est de notre devoir de profiter de la présente crise financière pour repenser le transport collectif dans une perspective de services aux usagers performants et efficaces comme d'autres grandes métropoles l'ont fait avant nous. Ceci impliquera de remettre en question le cadre historique du transport collectif afin de dégager des marges de manœuvre. Cet exercice est incontournable et exigera de faire des choix courageux, cohérents et responsables dans le meilleur intérêt des contribuables et des usagers.

L'élaboration du budget 2023 se fera donc dans un contexte difficile. Comblé un déficit annuel d'environ 500 millions de dollars (et de 1 milliard de dollars lorsque le REM sera livré à terme), constitue un défi historique auquel nous devons faire face.

Outre l'apport financier du gouvernement et les nouvelles sources de revenus qui pourraient être mises en place au cours des prochaines années, il nous apparaît indéniable qu'un effort sera demandé à court et moyen terme pour contenir les dépenses des organismes de transport collectif de la région. C'est dans cette perspective que nous devons demander à nos équipes de contribuer à cet effort collectif pour assurer un avenir meilleur aux citoyens de notre communauté métropolitaine.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Savard', with a stylized flourish at the end.

Patrick Savard, ing., MBA, ASC
Président du conseil d'administration